

22 juil 2008 -19:22

## Olivier Chastel - la transposition des directives européennes

Pour le Secrétaire d'Etat Chastel, la Belgique doit se montrer un partenaire dynamique et fiable en matière de transposition des directives européennes.

Pour le Secrétaire d'Etat Chastel, la Belgique doit se montrer un partenaire dynamique et fiable en matière de transposition des directives européennes.

Olivier Chastel - la transposition des directives européennes  
Bruxelles, le 22/07/2008  
Pour le Secrétaire d'Etat Chastel, la Belgique doit se montrer un partenaire dynamique et fiable en matière de transposition des directives européennes. Le Secrétaire d'Etat Olivier Chastel a présenté au Conseil des Ministres une note concernant l'état d'avancement de la transposition par directive et souligné qu'il s'agit par excellence d'un dossier sur lequel la Belgique doit rapidement améliorer ses résultats pour « se montrer un partenaire européen dynamique et fiable à l'approche de sa Présidence de 2010 ». Soulignant le recul enregistré par la Belgique dans le tableau d'affichage de la Commission européenne de juillet 2008, le Secrétaire d'Etat a présenté au nom du Premier Ministre et du Ministre De Gucht deux nouveaux outils visant à stimuler et faciliter le traitement des dossiers de transposition : une fiche standard remplaçant l'ensemble des notes requises précédemment et un tableau de synthèse qui sera désormais repris dans les notifications au Conseil des Ministres.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)